

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 11 juillet 2025, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU,

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2012-1247 du 07 novembre 2012, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011, le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018 et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu le Programme d'Action Foncière en date du 11 juillet 2019 liant la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE EURE et l'EPF de Normandie fixant les conditions d'acquisition et de revente des parcelles de l'opération 924 424 – 27 – CASE LOUVIERS Eco quartier de la Gare,

SOUS RESERVE de la signature de l'Avenant technique au Programme d'Action Foncière de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE EURE susmentionné,

Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'accepter la sortie de ladite opération du Programme d'Action Foncière de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE EURE du 11 juillet 2019, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'intervention par voie de substitution contractuelle.

D'autoriser le Directeur Général à signer, avec la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE EURE, une convention d'interventions de veille foncière sur le périmètre pris en charge de l'opération **924 424 – 27 – CASE LOUVIERS Eco quartier de la Gare** (plan ci-annexé) et dans le cadre d'une enveloppe projet de 5 600 900 € HT.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

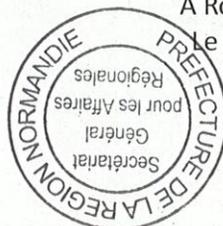
Sébastien LECORNU

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

16 JUL. 2025

Délibération approuvée
A Rouen, le
Le Préfet,



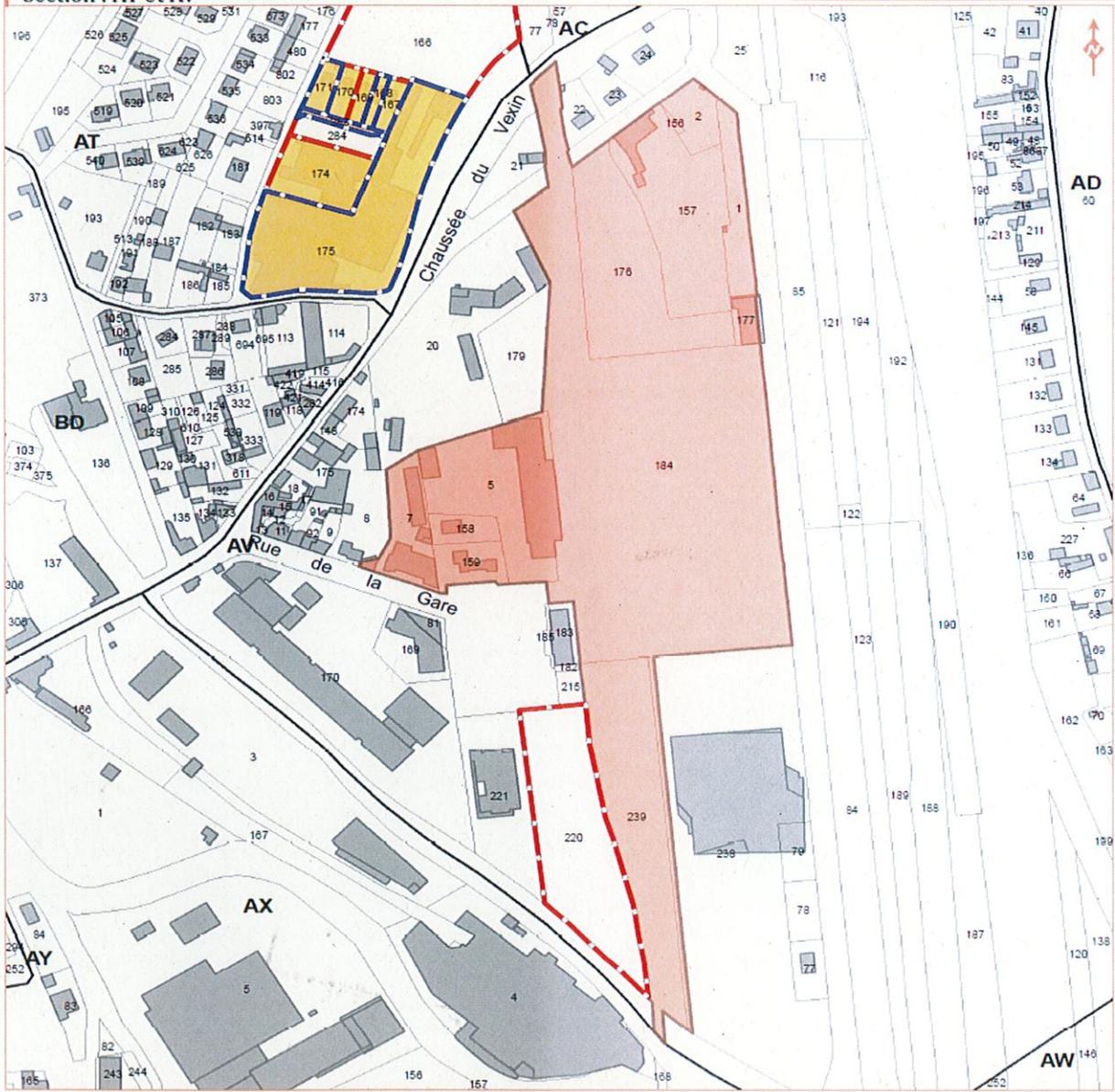
**Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales**

Philippe LERAÏTRE

Action foncière CASE : LOUVIERS ECOQUARTIER DE LA GARE

CA Seine-Eure
Louviers

Code Opération : 924 424
Surface : 6,758 ha environ
Emprise bâtie : 1,03 ha environ
Section : AT et AV



Sources : Origine cadastre 2025 - Droits de l'Etat réservés

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 23/06/2025

-  Parcelles en stock EPF
-  Parcelles cédées EPF
-  lot opérationnel
-  Emprise concernée par l'opération
-  Sections cadastrales
-  Parcelles
-  Bâti

Plan annexé à la convention signée le

